

BAREME DES HONORAIRES

Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge du vendeur. Cette information est communiquée à chaque présentation du bien.

Honoraires de Vente Maximum

Jusqu'à 100 000 €	10%
De 100 001 € à 150 000 €	7%
De 150 001 € à 200 000 €	6%
Plus de 200 000 €	5%
Honoraires Minimum	5 000 €

Les honoraires d'agence s'entendent en TTC à la charge du Vendeur et sont calculés sur la base du prix Net Vendeur.

Honoraires de Location Maximum

A la charge du propriétaire : 11€ du M² (Soit 8€ du m² pour la recherche du locataire, l'organisation de la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail et 3 e du m² pour l'état des lieux)

A la charge du locataire : 11€ du M² (Soit 8€ du m² pour la recherche du locataire, l'organisation de la visite, la constitution du dossier, la rédaction du bail et 3 e du m² pour l'état des lieux)

Effectif au 1^{er} septembre 2023